



"Habiller le monde sans déshabiller la planète"

Charte de la Mode pour le Climat

La Mode vend du rêve et nous l'achetons avec plaisir.

Mais la Mode, c'est également une industrie qui fait vivre de manière plus ou moins équitable des millions de personnes dans le monde. Un vêtement, lui, parcourt souvent des milliers de kilomètres à travers le globe avant d'atterrir dans nos armoires. Au cours de son voyage, et tout au long de ce processus de fabrication long et complexe, il aura généré des impacts sur la terre et sur les hommes qui l'habitent.

Conscients des dommages causés à l'environnement et de leurs conséquences sur le climat, les professionnels, mais également les citoyens, décident de s'engager pour minimiser l'incidence de leurs activités sur l'avenir de notre planète.

La France accueille aujourd'hui la 21^{ème} Conférence des Parties (COP21) sur les changements climatiques. C'est l'occasion de rappeler l'engagement de la Mode pour le Climat.

"Changer la Mode pour le Climat", engageons-nous.

Nous, acteurs de la Mode et citoyens, nous engageons à :

- 1. Concevoir autant que possible des vêtements faits pour durer et pour renaître.**
- 2. Utiliser au maximum des matières premières locales faiblement consommatrices d'eau, et de pesticides pour respecter la biodiversité.**
- 3. Favoriser les procédés de production économes en eau et en énergie, tout en contrôlant les rejets dans l'eau, dans l'air et dans le sol.**
- 4. Encourager des modes de distribution générant le moins de gaz à effets de serre (*privilégier par exemple le transport fluvial et la fabrication locale*).**
- 5. Informer le consommateur sur les méthodes d'entretien de ses vêtements et textiles de maison afin de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique (*affichage environnemental, fréquence et température de lavage, mode de séchage, produits lessiviels...*).**
- 6. Œuvrer au développement des filières de recyclage et proposer une nouvelle vie aux vêtements et textiles de maison.**
- 7. Favoriser toute innovation textile permettant de réduire l'impact sur l'environnement des activités de production, de transport, de distribution et de consommation textile et habillement.**
- 8. Partager nos bonnes pratiques à l'international.**

Isabelle Toste

PARIS, DÉCEMBRE 2015

of Fra Zingoni

~~Handwritten scribble~~

~~Handwritten scribble~~

Opportune

Seigneur

~~Cha-...
Ch...
Ch...~~

~~Handwritten scribble~~